



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2012-119 du 2 octobre 2012

OBJET : Convention de Maîtrise d'ouvrage déléguée La Grave : modification (TVA)

Rapporteur : M. le Président

Le 02 octobre 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 26 septembre 2012, en la salle du Conseil sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 31 jusqu'à la délibération n°2012-120
32 à partir de la délibération n° 2012-121 et jusqu'à la délibération n° 20102-144
31 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de pouvoirs : 1 jusqu'à la délibération jusqu'à la délibération n° 2012-144
2 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de votes : 32 jusqu'à la délibération n° 2012-120
33 à partir de la délibération n° 2012-121

M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Renée PETELET, M. Yvon AIGUIER, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2012-121), M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n° 2012-144) Mme Claude JIMENEZ, Mme Mirelle FABRE, Mme Marie MARCHELLO, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, Mme Claudine FINE, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Christophe MARTIN, M. Guy HERMITTE, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL

Avait donné pouvoir : M. Marc FORNESI à M. Guy HERMITTE
M. Philippe SEZANNE à M. Xavier CRET à partir de la délibération n° 2012-145

Vu la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 et notamment son article 3 relatif à la délégation de maîtrise d'ouvrage publique ;

Vu les délibérations des 31 janvier et 11 juillet 2012 de la communauté de communes et la commune de La Grave approuvant le projet de convention de MOD pour la construction d'une salle d'activités communale dans le bâtiment de la crèche du pays de la Meije, signée le 11 juillet 2012,

Considérant qu'il convient de modifier par voie d'avenant la convention afin de préciser les modalités de prise en charge de la TVA, en précisant que la commune supportera la TVA au taux en vigueur sur le montant de sa participation, et qu'il lui appartiendra d'en demander le remboursement au titre du FCTVA,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale » en date du 3 septembre 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 4 septembre 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le projet d'avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée par la commune de La Grave à la communauté de communes du Briançonnais pour l'aménagement d'une salle d'activités signée le 11 juillet 2012, joint en annexe, précisant les modalités d'assujettissement et de récupération de la TVA
- Autorise le Président de la Communauté de communes du Briançonnais à signer cet avenant.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.

Date dépôt S.P. :

05 OCT. 2012

Date affichage :

09 OCT. 2012